

MYLIK

Société par actions simplifiée au capital de 0,90 €
Siège social : Serris (77700) – 7, impasse Dorothee Le Maître
932 928 195 R.C.S. Meaux

(ci-après la "**Société**")

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

EN DATE DU 16 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le seize septembre,

Monsieur Yosseph Levy, né le 06 octobre 1984 à Aix-les-Bains (78), de nationalité française, domicilié à Créteil (94000) – 85, avenue Jean-Baptiste Champeval, agissant en qualité de président de la Société (le **Président**),

Détenant 100 % des actions et droits de vote composant le capital social de la Société (ci-après, l'"**Associé Unique**") et président de la Société (ci-après, le "**Président**") ;

A PRIS LES DECISIONS CI-APRES RAPPORTEES DANS L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

- Nomination du commissaire aux comptes titulaire ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

*
* *

PREMIERE DECISION

Nomination du commissaire aux comptes titulaire

L'Associé Unique décide de nommer en qualité de commissaire aux comptes titulaire de la Société :

Fiduciaire de Provence, dont le siège social est situé 3 Traverse Notre Dame, 13100 Aix-en-Provence,

Lequel, préalablement aux présentes, a déclaré accepter lesdites fonctions, en précisant que les dispositions légales instituant des incompatibilités ou des interdictions de fonctions ne peuvent lui être appliquées.

Fiduciaire de Provence exercera ses fonctions pour une durée de six (6) exercices qui s'achèvera à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

DEUXIEME DECISION

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales qu'il appartiendra.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

* *
*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique et Président de la Société.

Fait au moyen du procédé de signature électronique DocuSign®, conformément aux dispositions des articles 1366 et suivants du code civil.

Monsieur Yosseph Levy
Associé Unique et Président de la Société

Signature :

DocuSigned by:
Joseph LEVY
088C683CFFB6415...
